

L'INGÉNIEUR FLAMAND MAXIMILIEN FREMAUT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE L'AMÉNAGEMENT RURAL DU BANAT DE TEMESVAR (1757-1768)

István NÁDASDI

Abstract

The ottoman occupation of the central and southern parts of Hungary during the 16th and 18th centuries introduced deep changes into the economy and landscape. The liberation carried out under Austrian control raised the problem of political organisation and economic development. This is especially true for Banat of Temesvar considered as an imperial Province, linked directly from Vienna. It was necessary to call on foreign specialists ables to insure the take off. One of the best representants among them is the Flemish hydraulic engineer Maximilien Fremaut. The aim of this study however is not the evaluation of this engineer's work but his contribution to the agricultural development. His proposais were often adopted as a pattern for the consolidation and further development of the agriculture.

MOTS-CLÉS : Hongrie, aménagement rural, géographie historique

KEYWORDS : Hungary, rural planning, historical geography

1. POSITION DU PROBLÈME

La reprise de Temesvar (1716) sonne le glas pour les occupants ottomans de la Hongrie. Contrairement à d'autres régions, le Banat n'est pas réintégré au Royaume de Hongrie. Il est considéré comme un neoacquisticum, un bien propre de la Maison d'Autriche. La région devient un creuset d'expérimentations socio-économiques et politiques originales. Après une période d'administration militaire, c'est la Banque de Vienne qui est chargée de la gestion du territoire. Une économie de commandement se met en place. Les objectifs immédiats de Vienne sont atteints : consolidation de la conquête militaire, croissance démographique et décollage économique. Toutefois, les calculs d'intérêt économique sont faussés. Les gaspillages économiques et la corruption atteignent des proportions inquiétantes. Les réformes de Marie-Thérèse, trop timides, n'assurent pas la survie du régime et l'action inconsidérée de Joseph précipite sa disparition. L'administration hongroise introduite en 1789 sur la majorité du territoire et les autorités nouvelles imposent les institutions traditionnelles et procèdent à la privatisation des biens.

Le Bas-Banat, la moitié orientale de la province est une plaine et le Haut-Banat soit la moitié orientale est caractérisé par un relief accidenté. La plaine est une véritable mésopotamie où c'est la maîtrise des eaux qui conditionne tout. Dès la libération du pays, l'aménagement hydraulique constitue une des

priorités. Bien qu'on ait consenti des moyens financiers et des apports de travail considérables, les réalisations restent en deçà des espérances. L'art des ingénieurs militaires est mis en cause. Les inondations catastrophiques du printemps 1757 créent une situation de crise politique et économique. La situation de crise justifie le recrutement d'un ingénieur hydraulicien, capable de concevoir des projets importants et d'en assurer le contrôle d'exécution. La recherche s'oriente tout naturellement vers les Pays-Bas autrichiens. Le ministre plénipotentiaire de Bruxelles C. Cobenzl recommande l'engagement de l'ingénieur Maximilien Fremaut, directeur adjoint des chantiers de reconstruction des écluses de Slyckens (Ostende). Un contrat d'une durée de sept ans est signé le 28 août 1757 à Bruxelles.

Dès l'automne Fremaut est à pied d'oeuvre. En plein hiver il établit des inventaires comportant notamment des levés, des nivellements et des mesures de débits. Bientôt il propose une rénovation du système hydraulique Temes-Bega et un projet de bonification des « Marais Noirs ». A côté de ces deux projets importants Fremaut conçoit des dizaines d'autres dont beaucoup sont progressivement mis en chantier. Dès 1761 il est sollicité pour des travaux extérieurs au Banat, disséminés, à peu près partout dans les pays héréditaires et dans les confins militaires. Le présent travail n'a pas pour ambition d'apprécier l'oeuvre de Fremaut en tant qu'ingénieur. Qu'il soit

permis de livrer à ce sujet l'avis du principal intéressé :

« Sans Blesser La modestie j'ose mettre les travaux et les dessèchements que j'ai fait au Banat, pour la grandeur des terrains, Étude des projets et leur recherche, Ainsi que pour L'Exécution sinon au-dessus, au moins en parallèle avec ce qu'on a fait de plus grand dans notre siècle dans les travaux de cette nature, en France, aux pays bas et en Italie » [1, p. 16].

Il faut bien voir cependant que Fremaut n'est pas qu'un ingénieur de talent, il est aussi un aménageur visionnaire, capable d'intégrer dans l'action le grand espace et le long terme. Il est rompu au calcul d'intérêt économique et il doit aussi être considéré comme un expert en pays de développement. Nous nous bornerons à traduire les idées de cet ingénieur sur les perspectives de développement du Banat dans une optique d'aménagement rural et de développement agricole.

2. LES PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT DU BANAT

En automne 1764, Fremaut devient fonctionnaire du Conseil aulique de Commerce. Il prend congé du Banat en adressant un « projet idéal » au comte K. Hatzfeld, son ancien patron [1, pp. 14-17].

La plaine banataise est un des pays d'Europe les plus favorisés par la nature. Nul doute qu'épargné par les épidémies et les guerres, il connaîtra une forte croissance démographique. Celle-ci sera cependant due plus au jeu des mouvements naturels qu'à l'arrivée des immigrants. Le Haut-Banat avantagé par « la sérénité de l'air et la bonté des eaux », doit suivre l'évolution, voire même devenir le moteur de la croissance démographique. Il remarque « qu'il a fait accoutumer au travail, la Nation walachienne de deux districts tels que Lugos et Karansebes et de les avoir rendus par là plus propres à leur économie rurale » [1, p. 15]. Bien entendu, les échanges entre le Haut et le Bas-Banat, régions complémentaires constituent un atout supplémentaire. Les montagnards trouveront de plus en plus de travail et de débouchés en plaine. Ces perspectives sont cependant conditionnées par le perfectionnement des ouvrages hydrauliques, la lutte contre les inondations, l'assèchement des marais et par la mise en valeur agricole du sol.

L'achèvement de la mise en valeur de la province exigera encore une vingtaine d'années et un montant global d'investissements d'environ

600.000 Fl⁽¹⁾. Le système de financement consistera dans les levers d'impôts extraordinaires de 3.000 Fl par an et par circonscription - soit « une petite bagatelle par tête » - levés de préférence « à tour de rôle district par district ». Ces impôts annuels seront à investir de manière concentrée, tantôt dans une région tantôt dans une autre. Les dépenses feront démarrer un processus cumulatif de développement. L'argent circulera à l'intérieur du pays. Le blé et le tabac deviendraient des produits de grande exportation. En bref, il s'agit d'une esquisse de plan de développement régional. Les propos restent généraux mais bien argumentés.

Au printemps 1768 Fremaut est en visite d'inspection au Banat. A cette occasion les dicastères et l'administration provinciale lui demandent une expertise. Outre les problèmes d'aménagements hydrauliques, les autorités souhaiteraient connaître son avis sur les points suivants : « augmentation de la population nationale; établissement de villages allemands; spéculations étrangères au pays et les praedia »⁽²⁾, [3, p. 239]. Les résultats de cette consultation sont présentés sous forme d'un volumineux rapport [3, pp. 236-273].

3. PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT RURAL ET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

3.1. Consolidation des villages existants et implantation de colonies nouvelles

Fremaut remarque que les bonifications entreprises aux Marais Noirs commencent à sortir leurs effets. L'utilisation des terres asséchées se pose. Un système de mise en valeur rationnelle de l'espace et l'inscription au sol des répartitions individuelles exigent cependant un inventaire préalable des villages et des praedia.

La gestion de l'Araire, comme celle des exploitants, doivent être guidées par les principes du calcul d'intérêt économique. D'abord, il convient de consolider les quatorze villages existants situés à la périphérie des marais bonifiés. Ensuite, il faut procéder à l'implantation de villages nouveaux avec une population nationale et éventuellement celle des colonies allemandes. Le nombre de maisons proposé est 200 pour les villages de population rascien (serbe) et wallaque (roumain) et 150 pour les villages allemands. Les superficies prévues sont respectivement de 8.600, 8.200 et 3.150 arpents⁽³⁾. Les pâturages communs auront une surface de 1.200 arpents pour les villages rasciens et de 1.000

arpents pour les villages wallaques. Lors de la consolidation des villages existants, il faut limiter les extensions à ce qui est nécessaire et suffisant. L'attribution des lots doit, en outre, tenir compte de

la stratification « sociale et naturelle », soit de la composition ethnique et de la taille des familles.

Tableau n°1 - Normes d'implantation d'un village rascien

taille des exploitations	nombre de cessions	superficie en labour	superficie en pré de fauche	superficie en prairie	superficie totale
grandes	50	23 arpents	25 arpents	8 arpents	56 arpents
moyennes	100	16 arpents	18 arpents	6 arpents	40 arpents
petites	50	10 arpents	10 arpents	4 arpents	24 arpents

Par suite de la distribution individuelle des terres, les impôts fonciers et les dîmes deviennent proportionnels à l'état et à la condition des familles. le pauvre ne payera plus pour les riches. Un impôt foncier de 30 Xr par arpent, assurera un accroissement substantiel des revenus de l'Araire. Cependant les pratiques communautaires répandues et très solides rendront difficile l'imposition du système chez les Serbes : « L'esprit de la nation ratienne, qui ne conçoit point cette répartition individuelle et qui est accoutumé de tout temps d'employer son terrain en commun - en répartissant d'année en année leurs terres entre eux, prendra cette répartition pour une gêne » [3, p. 243]. Il faut surmonter les résistances en introduisant le système d'abord dans les villages nouveaux.

La question d'opportunité d'implantation de communautés rurales mixtes composées de cultivateurs serbes et roumains est abordée aussi : « Comme on me dit que les Walaques se font par l'exemple des Ratiens à la culture de ceux-ci qui est infimement meilleure que celle des Walaques, fait pour le bétail soit pour le Labeur, et comme on reconnaît que le Ration est plus attaché et plus fidèle dans le cas de guerre que le Walaque il suit que le mélange est avantageux de deux cotés » [3, p. 244].

Cependant, Fremaut conseille d'attribuer des cessions plus petites aux familles wallaques en raison de leur productivité moindre et de leur préférence prononcée pour la culture du maïs. Un fonds doit être composé de 30 arpents comprenant 12 arpents de labour, 13 arpents de pré de fauche et 5 arpents réservés aux pâtures communes.

Contrairement à la plupart des responsables, Fremaut n'est pas un inconditionnel de l'implantation des colonies allemandes. C'est essentiellement la protection des espaces boisés qui justifie leur présence. Concrètement, il propose la

mise en place de deux villages allemands au sud du Canal de la Berzava entre Kanak et Portos. Les agglomérations avec les terres de labour et des pâturages se situeront au sud, les prés de fauche au nord du canal. Cette organisation devrait suffire à la conservation de la bande boisée large de 20 toises qu'on envisage de planter le long de la rive nord du canal. Les familles allemandes disposeront chacune de 14 arpents de terre de culture et de pâture et six arpents de pré de fauche. Ces cessions relativement petites comparées à celles à attribuer aux populations indigènes, devraient suffire, car il s'agit des sols les plus fertiles de la région et les Allemands pratiquent une meilleure économie.

L'organisation des finages répond au schéma classique. Les maisons se situent au centre du finage. L'agglomération est entourée de pâturages suivis vers l'extérieur de terres de labour et de pré de fauche. Les conditions naturelles et les facteurs historiques sont susceptibles d'apporter une modification à ce schéma de répartition. Les propositions sont conformes à la pratique de l'assolement triennal obligé avec jachère, le canon du système de culture et d'aménagement rural de l'époque.

3.2. L'usage des pâturages et plantation des haies arborées

Selon les traditions les pâturages seront exploités sous un régime communautaire. C'est la raison pour laquelle il faut se prémunir contre les effets de surpâturage dus au « calpistrage » Voici la solution : « [...] un bon Inspecteur d'économie divisera la commune en trois parties par le moyen de trois haies vives d'épines blanches [...] cette même haie vive sera encore à faire entre les terres de labour et la dite commune [...] » [3, p. 245]. On utilisera aussi les saules. Les haies seront garnies d'espèces nobles et régulièrement « repécées ». Les plus beaux individus d'arbres

notamment de chêne seront marqués au coin du souverain pour les préserver de la destruction. Ils seront réservés à l'État. Les autres seront laissés à l'usage des habitants. Les plantations se feront « année en année et peu à peu dans le temps que le sujet est oisif ».

Chaque partie sera pâturée durant trois semaines et elle reposera durant six semaines. Cette opération aurait l'avantage de fournir du bois de chauffage et à terme aussi du bois d'oeuvre. Le bétail trouvera abri contre le soleil et le vent. Les cultures seront protégées contre les méfaits du vent.

3.3. Les mesures de développement de l'élevage

Outre la constitution d'une pâture commune et la plantation des haies, le rapport de Fremaut contient d'autres suggestions pour le développement de l'élevage. Les races de bétail faisant l'objet d'élevage au Banat sont mauvaises. C'est le cas particulièrement des chevaux. Selon Fremaut, il faudrait implanter dans la région un petit haras composé d'un bon étalon et d'une vingtaine de juments. Les meilleurs individus sont à réserver aux hussards et les autres sont à distribuer dans les villages.

Traditionnellement, le boeuf est un produit d'exportation important. Les chiffres d'affaires avancés par l'administration et les intérêts économiques en jeu ne doivent pas masquer le caractère **extensif de cette spéculation**. Pratiquement, toute l'année le bétail vit dehors et la mortalité du cheptel est très élevée. Les pâturages appelés « praedia » sont offerts en bail à des compagnies de locataires. Celles-ci procèdent à l'engraissement du bétail. La première année les jeunes bovidés sont entretenus sur le pâturage et la seconde, ils sont nourris par le foin récolté. Selon les conditions climatiques d'hiver il faut 10 à 13 schober⁽⁴⁾ de foins pour engraisser un couple d'individus, soit au total, 16 arpents de pâturage pour engraisser un boeuf.

Cette spéculation n'est à tolérer qu'à défaut de population et à terme elle est appelée à disparaître. Après une période de deux ans, il faudrait instaurer un système de baux dégressifs calculés en fonction de l'accroissement de la productivité. Cette activité doit être encadrée par des inspecteurs avisés, relevant de l'administration mais rémunérés par les compagnies de locataires.

4. LES SPÉCULATIONS ÉTRANGÈRES AU PAYS : LES CULTURES NOUVELLES

4.1. La culture du colza

Le colza est une culture à la fois vivrière, fourragère et industrielle. Les tanneries, les savonneries, le traitement de la laine ainsi que les fabrications d'huile utilisent couramment les dérivés du colza. L'huile extraite peut être lampante ou comestible. Le tourteau est un fourrage nourrissant. Les déchets sont utilisés comme engrais.

Fremaut relance et actualise une idée émise déjà antérieurement, celle de l'introduction de la culture du colza. Il n'avait jamais cessé de croire qu'à la « Basse autrichienne » et surtout au Banat, cette culture peut faire l'objet de « la meilleure spéculation ».

Le fait que le colza semble avoir été la culture pionnière sur les polders de Flandre nouvellement asséchés, n'a fait qu'augmenter l'intérêt de Fremaut pour cette spéculation. Dans les Pays-Bas autrichiens, rapporte-t-il, **on connaît une bonification** qui a coûté proportionnellement deux à quatre fois plus que l'assèchement des marais banatais. L'entrepreneur et la compagnie ont pris en charge l'opération, à la seule condition de pouvoir jouir pendant douze ans des sols asséchés, pour y pratiquer la culture du colza. Ils ont fait fortune. Déjà en 1758 en vue d'introduire cette culture au pays, Fremaut commande des grains de colza à Ostende. Après une dizaine d'années d'expérience on est obligé de conclure à un échec relatif. Si la culture n'a pas réussi, dit-il, ce n'est ni l'espèce, ni le climat ni le sol, mais bien l'ignorance de la pratique culturale et l'absence de stimulants économiques qui sont en cause. Actuellement on fait cultiver le colza gratis pour l'Araire et on fait transporter les grains gratuitement à l'huilerie de Karansebes.

Il propose d'entreprendre une nouvelle expérience, solidement encadrée et financièrement soutenue par l'Araire. Les terrains asséchés conviennent particulièrement à cette culture, le produit est déjà connu et le peuple initié convient à la culture.

Par un calcul économique il prouve qu'une expérience pilote de 500 arpents coûterait 7.033 Fl 20 Xr, mais assurerait une recette de 12.500 Fl, autrement dit, un bénéfice annuel de 5.466 Fl et 40 Xr. Les grains seront vendus au magasin de Beckserek. A défaut de la mise en oeuvre de ce programme, il faudrait expérimenter cette culture

sur une exploitation de 50 à 100 arpents. Elle pourrait disposer du bâtiment désaffecté de Tolvadia situé au chantier de construction abandonné du Canal de Berzava. L'expérience requiert l'intervention d'un inspecteur et d'un cultivateur avertis.

Il veut rassurer les autorités : on n'a qu'à suivre « exactement l'instruction que je me ferai l'honneur de donner d'après celle que j'ai pour ma propre culture dans semblables terrains [...] Si cette culture réussit comme je n'en doute point, je suis persuadé que ceux qui l'entreprendront seront mieux en état de payer le peuple qui descend des montagnes pour leur travail que pour faucher chez les possesseurs ou locataires des praedia » [3, p. 251].

4.2. La sériciculture

Fremaut fort de ses expériences du Frioul s'exprime également sur les perspectives de l'élevage du ver à soie. Cette activité est soutenue et suivie par l'impératrice elle-même. Les conditions climatiques sont plus mauvaises au Banat que dans les provinces méditerranéennes, mais elles sont plus favorables que dans les pays alpins de l'Empire. En outre, les sols banatais sont parmi les plus fertiles et les femmes du pays, n'étant pas trop absorbées par les travaux de sarclage, ont beaucoup de temps libre entre la mi-avril et le début de juin. L'écoulement des produits est assuré.

L'expérience montre que le mûrier est un arbre « domestique », qui nécessite beaucoup de soins et d'engrais. Les plantations en plein champ, comme l'expérience de la fabrique de Temesvar le montre, ne réussissent pas bien. Les arbres plantés dans les cours et jardins, on n'a qu'à voir les jardins du village d'Ujpecs, sont remarquablement prospères.

Tant que cette spéculation se fait sous la contrainte, sans participation aux bénéfices des sujets, elle ne peut pas réussir. Il faut revoir le système de production et élaborer une stratégie de relance. Il faudrait rechercher les villages qui réunissent les meilleures conditions naturelles. Chaque famille devrait planter et entretenir cinq arbres. Les arbres deviennent productifs à l'âge de six ans. On dispose donc du temps nécessaire pour initier les paysans à la pratique culturelle des arbres et les femmes à l'élevage des vers. Dans les maisons allemandes on peut trouver suffisamment de locaux convenant au nourrissage. Dans les villages nationaux on devrait construire des magnaneries rudimentaires dont le coût ne devrait pas excéder 90 Fl. Pour animer cette spéculation on devrait disposer de la compétence

d'une instructrice italienne et d'un inspecteur d'économie. Les habitants de la commune de Rékas s'intéressent à cette expérience.

Dans certains pays les arbres sont loués jusqu'à 8 Fl par an. Dans quinze ans, un village banatais pourrait disposer de 1.000 arbres, s'assurer d'un revenu annuel de 1.500 Fl et le paysan accepterait sans problème le paiement des taxes proportionnées, soit 500 Fl par an et par village : « mais ce même paysan doit regarder pour très gênant la charge de cultiver cinq arbres et d'être obligé en outre de cueillir et de transporter à propres frais, sans profits ni utilité les feuilles de ces cinq arbres à quelques milles de distance de son village ... » [3, p. 245]. Il ne faut pas s'étonner non plus si le sujet trouve cette activité « odieuse ». On comprend que malgré la sévérité des sanctions qui peuvent aller jusqu'à la peine capitale, il « trouve la malice pour détruire l'arbre ».

5. LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Fremaut est conscient des obstacles que soulève la mise en pratique de ses projets. La réussite dépend beaucoup du travail de l'administration. Globalement, cette administration est capable du meilleur et surtout du pire. L'intendant et le personnel de direction sont des bureaucrates sédentaires. Ils travaillent beaucoup mais ils s'épuisent dans des travaux administratifs. À l'opposé, le personnel subalterne tombe dans l'oisiveté et discrédite toute l'administration. Les intendants devraient visiter deux fois par an tout le district. Les inspecteurs s'intéressent peu à l'économie rurale et à l'ordre public. Il faut alléger les travaux purement administratifs et surtout améliorer les rémunérations. En effet, les gens aisés « qu'une petite économie met à leur aise sont plus vigilants, plus actifs plus humains et plus compatissants envers le sujet que ceux qui ne vivent que de leurs gages ... » [3, p. 248].

Il met aussi en cause un principe administratif apparemment juste et satisfaisant à l'esprit, qui veut que l'avancement se fasse selon le rang. En réalité, dit-il, ce système convient aux mauvais éléments mais pas aux intérêts du service : ... « si donc un unterverwalter qui a resté oisif pendant 10 et 12 années s'adonne à la crapule et à l'ivrognerie et devient après cela contrôleur et verwalter, combien de tort et de dommage ne fait-il point à son district, ... l'injustice, la désobéissance et la ruine des villages en sont les tristes suites » [3, p. 248].

Les quatre premiers inspecteurs économiques sont à assigner dans les localités centrales suivantes : St. Andras, Csakova, St. Miklos et Versecz. Ils devraient surveiller les cultures, l'élevage et l'habitat, instruire le public et surtout dissiper les préjugés. Il faudrait aussi leur assigner 12 arpents de terres, réservés aux expériences pilotes. Des jeunes cultivateurs devraient y effectuer des stages à tour de rôle. En trois ans, on formerait des sujets capables de propager les innovations. La mise en application du projet coûterait 6.800 Fl par an, mais l'Arrière ferait de la sorte un bon investissement. Il ne faut surtout pas prétexter que : « le peuple du Banat est trop stupide et trop indolent ».

Il intercède aussi en faveur du corps des ingénieurs provinciaux. Il faut les mettre en parité avec les ingénieurs militaires du double point de vue de la rémunération et de la considération. Beaucoup de ces ingénieurs peuvent être considérés comme ses élèves.

L'éventualité de l'organisation d'une Société provinciale d'Agriculture est également évoquée [3, p. 249]. Il faut savoir que Fremaut est l'instigateur dans les pays autrichiens des premières sociétés d'agriculture, appelées parfois sociétés économiques ou patriotiques [3, pp. 3-5]. La société de Gorice (Gorizia-Görz) voit le jour en 1765. Elle est suivie par beaucoup d'autres. Le rôle de ces assemblées fonctionnant souvent d'une manière étonnamment démocratique ne peut être surestimé.

6. CONCLUSIONS

La mise en valeur du Banat, province impériale, ne doit pas être considérée comme une simple variante des expériences volontaristes d'un gouvernement absolutiste plus ou moins éclairé. La géographie, l'histoire et les institutions singulières du pays ne facilitent pas les généralisations. Le mercantilisme tardif est marqué, d'un côté par des idées physiocrates dont Fremaut constitue précisément un des représentants les plus éminents et d'autre part par la « populationnisme » autrichienne. L'examen rétrospectif et génétique confirme la valeur des réalisations hydrauliques de Fremaut. Dans le domaine des aménagements ruraux et des développements économiques régionaux, l'impact de ses propositions n'est pas moindre. Comme normes ou prescriptions, elles sont souvent intégrées dans des décrets visant le développement du pays. Son rôle peut être assimilé à celui des experts en pays de développement. A ce titre il apparaît parfois, malgré le souci de calcul de rentabilité et de rétablissement de l'intéressement économique du sujet, comme un technocrate. Il

sous-estime la résistance du milieu à l'introduction des innovations et il surestime les possibilités de transferts des technologies et des institutions entre milieux géographiquement et sociologiquement distants.

Les études concernant le travail effectué dans les pays héréditaires d'Autriche par des techniciens originaires des Pays-Bas autrichiens sont rares [7]. Les sujets intéressants sont nombreux et sont susceptibles d'intéresser non seulement les historiens mais aussi les géographes.

NOTES

- (1) Florin (abréviation Fl) monnaie de compte autrichienne, subdivisée en 60 kreuzer (abréviation Kr).
- (2) Du latin praedium (pluriel praedia) désignant des formes de saltus issues de la succession régressive des forêts ou de la succession évolutive des cultures abandonnées.
- (3) Arpent (en allemand Joch ou Tagewerk), constitue une mesure de surface correspondant à 1 600 toises carrées de Vienne soit à 0,575 hectare.
- (4) Schober ou meule, est une mesure de volume sec autrichien, selon une définition de l'époque, il correspond à une meule de foin dont le périmètre est de 7 toises, soit 13,3 mètres.

RÉFÉRENCES

- [1] FREMAUT, M., 1764, « *Très humble Pro-Mémoire, ou Projet idéal à Son Excellence Monseigneur le Comte Rudolph de Chotek, chevalier de la Toison d' Or, & pour former une Société d'Agriculture entre le Tyrol, la Carinthie, la Carniole et la Styrie, le 21 janvier 1764* », Steiermärkisches Landesarchiv, Graz, Steirische Agrikultursozielt, 1-3, 3-5.
- [2] FREMAUT, M., 1764, « *Lettre de remontrance de Fremaut à Son Excellence Le Comte d' Hatzfeld, Président de la Banque, & Comme mon projet idéal pour continuer le dessèchement au Banat de Temeswar a une grande Influence sur la Commerce de la Hongrie avec Les Etrangers par les ports de Littorale, je prends la liberté de le joindre ici. Idées pour continuer successivement Les Travaux hydrauliques au Banat de Temeswar, Trieste, le 5 novembre 1764* », Finanz und Hofkammerarchiv, Wien, Kommerz Littorale, 14-17.
- [3] FREMAUT, M., 1768, « *Très humble rapport général par le Conseiller de Commerce Maximilien Fremaut à une haute Administration du Banat de Temeswar relativement aux travaux hydrauliques Exécutés et commencés, et aussi relativement à la Continuation des autres parties susceptibles d'amélioration dans le*

- Banat de Temeswar, Vienne, le 18 mai 1768 », Bannater Akten, 23-114, 1768, 236-273.*
- [4] HORDAN, S., 1944, *Die kaiserliche Wirtschaftspolitik im Banat im 18 Jahrhundert*, dissertation, Philosophische Fakultät, Wien, 266 p.
- [5] MÜLLER, K., 1939, *Maximilien Fremaut. Sein wirken zu Aquileja 1762-1768*, dissertation, Philosophische Fakultät, Wien, 156 p. + 2 cartes.
- [6] NADASDI, I., 1979, De la puszta hongroise de Nagyus à la colonie franco-lorraine de Triebswetter (1769-1801), *Revue géographique de l'Est*, 1-2, 17-65.
- [7] NADASDI, I., 1988 Le Colonel Brequin comme géographe, *Actes du XLIXe Congrès de la fédération des cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique 18-21 août 1988*, Vol. HI, 349-362.
- [8] NADASDI, I., 1991, Bonification des Paludes et développement du District d'Aquilée par l'ingénieur meninois Maximilien Fremaut (1762-1768), *Géographie et Histoire : Structure et dynamique des paysages au cours des XVIII^e et XIX^e siècles*, *Notes de Recherches de la Société Géographique de Liège*, 11, 60-77.
- [9] NADENBACH, S., 1967, *Die Reisen Kaiser Josephs ins Banat*, dissertation, Philosophische Fakultät, Wien, 176 p.

Istvan NADASDI
Laboratoire SURFACES, Université de Liège
Place du 20 Août 7
4000 LIÈGE, BELGIQUE